

# WE ARE *Parents* FAIRPLAY



## QU'EST-CE QU'UN « PARENT FAIR-PLAY » ?

C'est un parent présent régulièrement lors des matches de son fils ou de sa fille ;  
Il va jouer un rôle de modérateur, de conciliateur au bord du terrain (à domicile et en déplacement) ;  
Il n'a pas de pouvoir de sanction ni de responsabilité juridique spécifique.

## POURQUOI CE PROJET ?

Constat de faits de violence verbale et physique autour des terrains de foot de plus en plus nombreux.

## QUELS OBJECTIFS ?

Lutter contre les comportements agressifs au bord des terrains :  
• Mise en place au sein des clubs d'un climat de respect mutuel ;  
• Responsabilisation de tous les acteurs d'un club avec un focus particulier sur les parents.

## LES MISSIONS DU PARENT FAIR-PLAY

- **METTRE EN PLACE** un contexte favorable et constructif autour du match (accueil de l'équipe adverse et de leurs parents, positionnement des parents au bord du terrain,...) ;
- **DEMINER** les embryons de conflit grâce à sa proximité avec les autres parents de l'équipe (petite tape sur l'épaule, petit mot bien placé,...) ;
- **SOULAGER** en partie l'arbitre de ce qui se passe au bord du terrain.

## COMMENT DEVENIR PARENT FAIR-PLAY ?

Pour superviser ce projet ainsi que pour instaurer un climat fair-play dans le club, un « Référent Vivons Sport » a été mis en place.

Dans ce club, il s'agit de : ..... Michel Gueury : 0473/98.45.85 .....

Si vous êtes candidat pour devenir « Parent fair-play », veuillez vous adresser à cette personne.

WE ARE  
*Parents*  
**FAIRPLAY**



## QU'EST-CE QU'UN « RÉFÉRENT VIVONS SPORT » ?

- C'est un membre du club (présent dans le club sur le long terme) ;
- Il va jouer le rôle d'ambassadeur fair-play du club.

## LES MISSIONS DU RÉFÉRENT VIVONS SPORT

- **INSTAURER** un climat fair-play dans le club ;
- **INFORMER** les candidats « Parents fair-play » sur leur rôle et les accompagner tout au long de la saison ;
- **FAIRE LE LIEN** entre les « Parents fair-play » et les dirigeants du club en cas de problèmes récurrents ;
- **PARTICIPER** à la formation "Référént Vivons Sport" de début de saison.
- **ORGANISER** dans son club, en début de saison, une réunion d'information sur l'action « Parents fair-play ».

